

Observatoire des marchés de l'électricité et du gaz Données au 31 mars 2012

Marché de détail

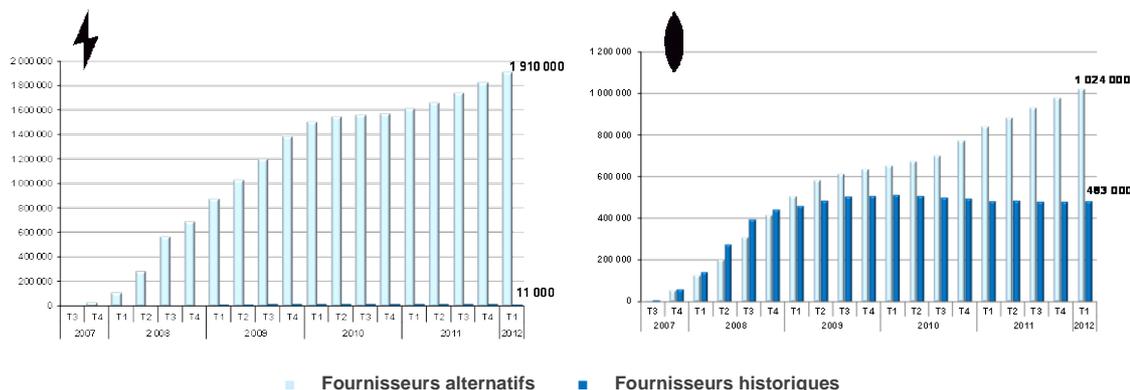
Clients résidentiels

En électricité, l'ouverture du marché a augmenté de 4% au premier trimestre 2012 par rapport au dernier trimestre 2011 : 83 000 clients supplémentaires sont passés en offre de marché. Pour le gaz, le rythme d'ouverture a progressé de 3% avec 47 000 clients supplémentaires en offre de marché.

Au 31 mars 2012, 1 921 000 sites sur un total de 30,6 millions sont en offre de marché en électricité, dont 1 910 000 chez un fournisseur alternatif.

Sur le marché du gaz, 1 505 000 sites sur un total de 10,7 millions sont en offre de marché, dont 1 024 000 chez un fournisseur alternatif.

Nombre de clients résidentiels en offre de marché



Clients non résidentiels

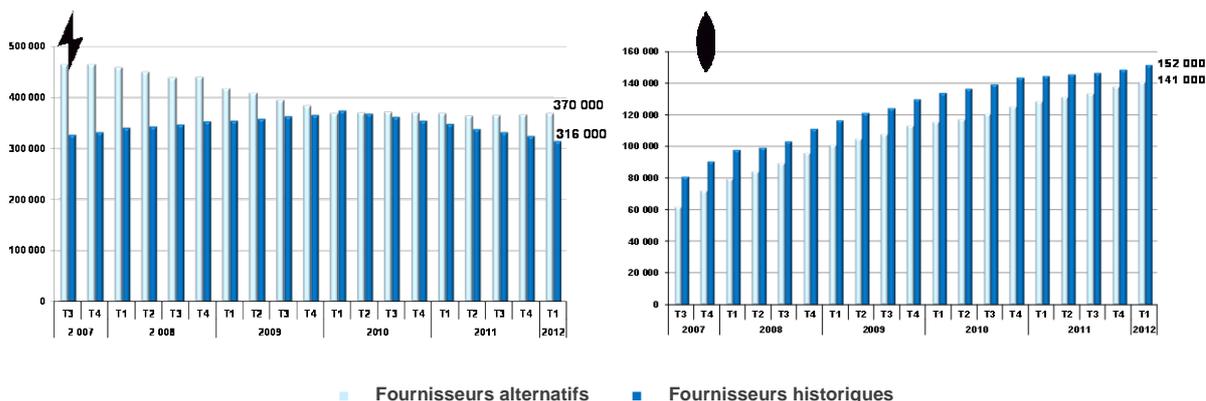
Le nombre de clients en offre de marché en électricité a diminué de 1% par rapport au trimestre précédent.

Sur le marché du gaz, le rythme d'ouverture reste stable par rapport au trimestre précédent. On enregistre 6 100 clients supplémentaires en offre de marché (soit +2%) au cours du premier trimestre 2012 pour 6 400 au quatrième trimestre 2011.

Au 31 mars 2012, 686 000 sites sur un total de 4,9 millions sont en offre de marché en électricité, dont 370 000 chez un fournisseur alternatif.

Sur le marché du gaz, 293 000 sites sur un total de 676 000 sont en offre de marché, dont 141 000 chez un fournisseur alternatif.

Nombre de clients non résidentiels en offre de marché

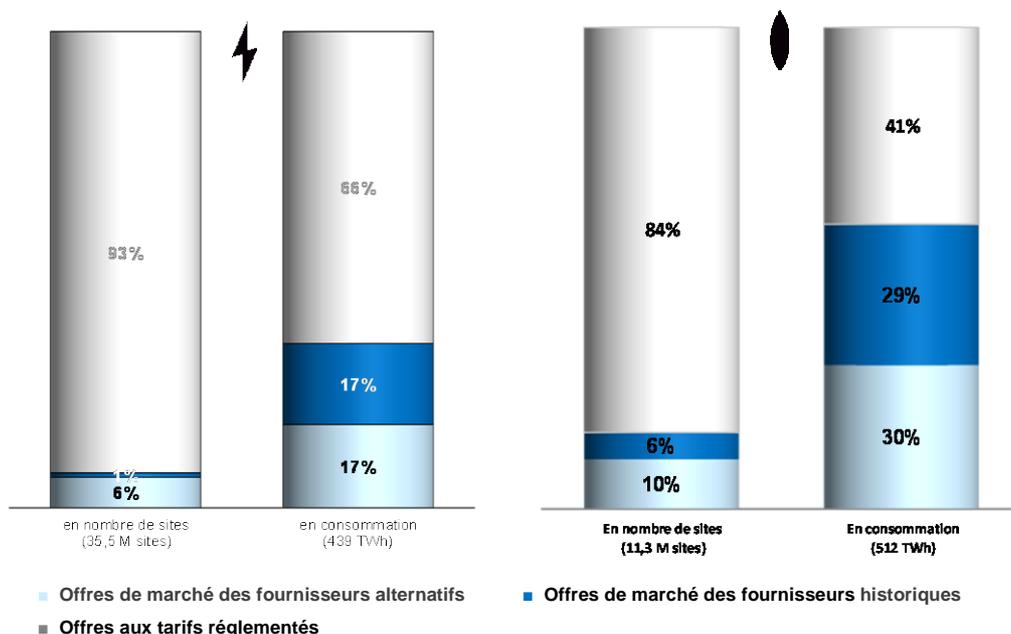


En conclusion sur le marché de détail :

Le marché de l'électricité est toujours dominé par les tarifs réglementés. Au 31 mars 2012, 93% des sites toutes catégories confondus soit 66% de la consommation sont aux tarifs réglementés en électricité.

Sur le marché du gaz, la part des offres de marchés couvrent 59% de la consommation soit 16% des sites.

Répartition des sites par type d'offres au 31 mars 2012



Lors des mises en service effectuées à l'occasion des emménagements au cours du premier trimestre 2012, 9% des consommateurs résidentiels et non résidentiels ont fait le choix d'un fournisseur alternatif d'électricité et 32% ont fait celui d'un fournisseur alternatif de gaz.

Les données présentées sont fournies par les gestionnaires de réseaux et les fournisseurs d'énergie et sont analysées par la CRE.

Marché de gros

Le premier trimestre 2012 a été marqué par les pics de prix survenus de manière concomitante sur les marchés de l'électricité et du gaz, au début du mois de février 2012, alors qu'une sévère vague de froid s'abattait sur l'ensemble de l'Europe.

Dans le cadre de sa mission de surveillance des marchés de gros, la CRE analyse de manière systématique les occurrences de pics de prix. Concernant **l'électricité**, la CRE a notamment constaté dans sa délibération du 10 mai 2012¹ que **la tension entre l'offre et la demande expliquait la formation de prix élevés**. La séquence opérationnelle relative au déroulement des enchères correspondantes a fait l'objet d'un examen et de recommandations spécifiques formulées dans cette délibération. La CRE a indiqué qu'elle examinera toute suite appropriée à donner à ces aspects opérationnels à l'issue des démarches de la bourse EPEX SPOT. Les travaux relatifs aux pics de prix du gaz pourront aussi, le cas échéant, faire l'objet d'une communication spécifique.

En électricité, les volumes échangés sur les marchés spots en général et *day-ahead* en particulier ont stagné. **Sur l'ensemble des produits à terme, 144 TWh ont été échangés, soit une hausse de 13% par rapport au trimestre précédent, mais une baisse de 17% par rapport au 1^{er} trimestre 2011.** Cette dernière s'explique par une baisse des volumes négociés sur les produits annuels et trimestriels, qui n'a pas été compensée par la hausse constatée sur les produits mensuels.

Les prix *day-ahead* en base cotés sur EPEX Spot ont affiché une moyenne de 56 €/MWh au 1^{er} trimestre 2012, soit +10% et +5% par rapport respectivement au trimestre précédent, et au 1^{er} trimestre 2011. Les prix à terme (Y+1) en base ont baissé de 2% en France et 4% en Allemagne à respectivement 51,9 €/MWh et 52,2 €/MWh en moyenne. **A la suite du pic des prix spot de février 2012, les prix à terme base français sont devenus plus chers que les prix allemands.** Cette inversion peut s'expliquer par une évolution des anticipations du marché, attribuant une prime de risque plus importante au marché français.

Le niveau des stocks hydrauliques en fin de trimestre était légèrement inférieur au niveau enregistré fin mars 2011 (-3%). En effet, partant d'un niveau historiquement élevé début janvier, **les stocks hydrauliques ont fortement baissé au cours de la vague de froid du mois de février. Les importations ont augmenté de 40% par rapport au trimestre précédent et de 25% par rapport au 1^{er} trimestre 2011, en lien notamment avec la consommation très élevée due au froid.**

Sur le marché français du gaz, le volume échangé qui s'établit à 103 TWh, **a reculé de 2% par rapport au trimestre précédent et de 25% par rapport au 1^{er} trimestre 2011. Cette baisse a été portée par le marché à terme, en particulier que des produits trimestriels, saisonniers et annuels.** Elle est due pour une part significative au changement de comportement d'un acteur qui, au premier trimestre 2011, était intervenu pour des volumes importants sur le marché de gros du gaz². Le volume négocié sur le marché spot, qui s'établit à 38 TWh a en revanche augmenté par rapport au trimestre précédent (+15%) et par rapport au 1^{er} trimestre 2011 (+23%). **La part du marché spot a donc fortement augmenté, représentant désormais 37% du volume total négocié.**

Les prix des produits *day-ahead* sur le marché français ont augmenté de 7% pour s'établir en moyenne à 25,3 €/MWh, en grande partie du fait de prix élevés début février au moment de la vague de froid, qui s'est doublée de réductions de livraison de gaz russe dans plusieurs pays européens. Des différentiels de prix importants entre le PEG Nord et les hubs voisins ont été observés au cours de cette période. Les prix des produits à terme sont, quant à eux, tous en hausse par rapport au premier trimestre 2011.

¹ <http://www.cre.fr/documents/deliberations/communication/pics-de-prix-de-l-electricite-des-9-et-10-fevrier-2012/pics-de-prix-de-l-electricite-des-9-et-10-fevrier-2012>

² Voir Observatoire des marchés du 1^{er} trimestre 2011 : <http://www.cre.fr/marches/observatoire-et-indicateurs-des-marches>

Définitions

Depuis l'ouverture du marché pour l'ensemble des consommateurs le 1er juillet 2007, les clients peuvent souscrire au choix à deux types d'offre :

- Les contrats aux tarifs réglementés de vente: tarifs réglementés de vente proposés uniquement par les fournisseurs historiques sur leurs territoires respectifs.
- Les contrats en offre de marché, proposés par les fournisseurs historiques et par les fournisseurs alternatifs, qui en déterminent librement les prix.

Le marché se divise en deux segments de clientèle :

- Les clients résidentiels, qui sont les sites de consommation des clients particuliers.
- Les clients non résidentiels, qui regroupent tous les autres clients : professionnels, grands sites industriels, administrations, etc.

Contact presse : **Anne MONTEIL**
 Tel : 01.44.50.41.77
 Cécile CASADEI
 Tel : 01.44.50.89.16